



ENVIRONNEMENT

Tri sélectif : les consignes évoluent au 1er janvier

Mis en ligne le 27 décembre 2019

A partir du 1^{er} janvier 2020, vous pouvez recycler davantage de matériaux dans le bac de tri jaune.

Pour simplifier et développer la démarche du tri sélectif, **tous les emballages sont désormais acceptés dans les poubelles de tri**. Les pots de yaourt, suremballages, sacs plastique, capsules de café en aluminium et plaquettes de médicaments vides rejoignent ainsi les bidons de lessive, canettes de soda et boîtes de conserve déjà récupérés dans la poubelle de tri. La nouvelle règle est simple : si ce que vous avez en main est un emballage, alors il a sa place dans la poubelle à couvercle jaune (à l'exception, bien sûr, des bouteilles et pots en verre, toujours triés dans le silo à verre) !

L'objectif de ces consignes élargies est de valoriser 10 500 tonnes d'emballages et papiers supplémentaires en 2025 par rapport à 2016. La simplification des règles de tri pourrait également permettre de réduire les erreurs qui représentent aujourd'hui 35 % des déchets acheminés en centre de tri.

Les emballages doivent être vidés mais n'ont pas besoin d'être lavés.

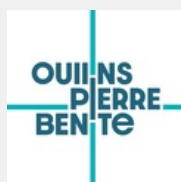
[Les règles concernant les autres déchets](#) sont inchangées.



La Métropole ne collecte plus les bacs dont le contenu ne respecte pas les consignes de tri.

[> Télécharger le Guide du tri 2020 de la Métropole](#)

[> Télécharger les consignes de tri 2020](#)



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?))

@ CONTACTEZ-NOUS

